



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

S'ENGAGER

DANS UN DIALOGUE

PERMANENT ET CONSTRUCTIF
POUR AMÉLIORER
L'IMMOBILIER

ICI, UN PROFESSIONNEL FNAIM S'Y ENGAGE !

► Un niveau de compétences certifié ► Un accueil de qualité et des conseils avisés ► Une transaction sans discrimination, respectueuse du client ► Une démarche et des procédures formalisées conformément aux règles édictées par le Code d'Éthique et de Déontologie de la FNAIM et le Code de déontologie national pour les professions de l'immobilier.

Fédération Nationale de l'Immobilier / Des milliers de spécialistes de l'immobilier, partout en France, pour vous accompagner et vous conseiller. Retrouvez-nous sur www.fnaim.fr